

LE REPORTER

Avril 2009

Vol. 10 N° 3



ANDORRE: ÉTAT VOYOU

Dans ce numéro:

- Éditorial: Sortir de l'ombre médiatique p. 2
- Andorre: État voyou du fisc..... p. 3
- Gaza: des soldats disent « non! »..... p. 4-5
- Ces cellules vont-elles changer le monde?..... p. 6-7
- L'idéologie néolibérale sous toutes ses coutures..... p. 8-9
- Caricature p. 10
- Larguez les amarres! p. 11



DU FISC

PAGE 3

Éditorial

SORTIR DE L'OMBRE MÉDIATIQUE

D A N Y D I O N

Bien avant la lecture du texte de notre collaboratrice Leslie Doumerc sur le Bhoutan (*Le Reporter*, mars 2009), je me suis souvent questionné en regardant la carte du monde punaisée dans le hall d'entrée de mon appartement. Quels sont les pays dont j'ignore l'existence? De quels États n'ai-je jamais entendu parler dans les médias? Et vous, chers lecteurs, quelles parties du monde vous sont encore inconnues?

Ma passion pour l'actualité internationale est malheureusement limitée par nos respectables quotidiens dont les manchettes ne s'intéressent qu'à certains pays. Et pourtant, mes sources sont très diversifiées. La dictature des événements, la loi kilométrique de la mort, la quête d'un plus grand tirage et l'espace restreint déterminent trop souvent de quels pays les médias vont parler.

Il y a quelques semaines, l'actualité internationale s'en tenait au Darfour et au président soudanais Omar al-Béchr, à des attentats en Irlande du Nord, au retour de la France au sein de l'OTAN, à l'Afghanistan des tal-

ibans et d'Hamid Karzaï, à l'enlèvement des États-Unis en Irak et au conflit israélo-palestinien.

Pourquoi attendre une crise économique, un scandale financier, un attentat à la bombe, une catastrophe naturelle ou la dépêche d'une agence de presse pour sortir un pays de l'ombre médiatique?

L'équipe du *Reporter* s'intéressera donc, à partir de ce numéro, aux pays qui ont rarement la « chance »



de faire la une, un emplacement prestigieux qui permet de s'inscrire dans la mémoire du citoyen intéressé et bien intentionné. Nous vous offrons une revue de presse des pays qui, depuis la restructuration de l'édition papier de *L'État du monde* en 2007, sont malheureusement relégués à la rubrique « statistique » de l'ou-

vrage, qui se définit pourtant comme « l'annuaire économique géopolitique mondial ».

Cette série d'articles sera mise à votre disposition selon le bon vouloir de nos collaborateurs à raison d'un ou de plusieurs pays par publication. Nous avons sélectionné le premier par ordre alphabétique mais ce n'est pas une règle à suivre impérativement. Si vous désirez soumettre un texte sur Tuvalu ou la République de Vanuatu lors de la prochaine parution, l'équipe n'y verra aucune objection.

Dans ce numéro, notre choix s'arrête donc sur Andorre. Nous sommes persuadés que l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Algérie et l'Allemagne ne vous sont pas inconnus. Si jamais vous vous sentez lésés par notre décision, nous vous invitons à composer un feuillet sur un de ces pays et de nous le faire parvenir le plus vite possible à l'adresse suivante:

Dany Dion
dionism@hotmail.com



À la une

ANDORRE: ÉTAT VOYOU DU FISC

D A N Y D I O N

Minuscule pays caché dans la chaîne des Pyrénées entre la France et l'Espagne, Andorre figure sur la liste noire des paradis fiscaux, ces pays qui ont refusé de collaborer avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans la lutte contre l'évasion fiscale. Andorre s'y trouve depuis juin 2000, au même titre que le Liechtenstein et Monaco, pays qui, selon l'OCDE, « n'ont pas encore pris d'engagements en matière de transparence et d'échange effectif de renseignements ».

En 1985, *L'État du monde* définissait déjà ce pays comme une sorte de « supermarché en *duty-free* où les touristes et frontaliers remplissent le coffre de leur voiture de produits détaxés ». Les consommateurs rentrent ensuite tranquillement à la maison, sans avoir à s'acquitter de frais de douane.

Outre le catalan, sa langue officielle, et son système fiscal avantageux, sans impôt sur le revenu, la plus grande caractéristique d'Andorre réside dans son attrait touristique grandissant lié à ses nombreuses stations de ski. Par ailleurs, sa Vallée du Madriu-Perafita-Claror a été inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 2004.

Cette principauté est régie depuis des siècles selon le principe féodal de « coprincipauté parlementaire », avec aujourd'hui comme coprinces Albert Pintat Santolària du côté de l'Espagne et Nicolas Sarkozy du côté de la France. Andorre a acquis tardivement son indépendance en se dotant d'une constitution le 14 mars 1993. Celle-ci indique que « les coprinces sont, conjointement et de manière indivise, le chef de l'État et en incarnent la plus haute représentation ». Andorre a été admise à l'ONU le 27 juillet suivant.

Hors taxes, hors Union européenne

Ce pays situé en plein cœur de l'Europe ne fait cependant pas partie de l'Union européenne (UE) bien qu'il en utilise la monnaie unique, l'euro. La décision des ministres des Finances de l'UE de vouloir « taxer, à partir de 2004, les



revenus de l'épargne des non-résidents européens » avait suscité diverses réactions au sein de la Principauté d'Andorre. Ce n'est environ qu'un an plus tard, soit le 1^{er} juillet 2005, qu'entreront en vigueur un accord de coopération Andorre-UE ainsi qu'un accord sur la fiscalité de l'épargne.

Dernièrement, le président français, Nicolas Sarkozy, déclarait lors d'une conférence de presse à Bruxelles qu'il n'était « pas admissible qu'on garde des paradis fiscaux, c'est-à-dire des places financières qui ne déclarent pas l'origine de l'argent et la direction de l'argent ».

Le 12 mars, Andorre annonçait sa décision de « lever son secret bancaire d'ici novembre 2009 » afin d'être retiré de la liste noire de l'OCDE. Un délai qui permettra aux fraudeurs de fuir vers d'autres paradis?

Dany Dion
dionism@hotmail.com



Monde

GAZA: DES SOLDATS DISENT « NON ! »

SYLVAIN DUFAULT

En janvier dernier, un réserviste israélien était emprisonné pour avoir refusé de servir à Gaza. Bien qu'on en n'ait peu entendu parler dans les médias, ce cas ne semble pas isolé. Il existe en effet au sein de Tsahal, un mouvement relativement important d'opposants à la guerre qu'Israël mène dans les territoires occupés: les Refuzniks.

Afin de mieux comprendre le phénomène, une mise en contexte s'impose. Au cours des décennies ayant suivi la fondation de l'État hébreu, l'armée a joué un rôle social important. Comme le souligne May Chartouni Dubarry, chercheuse à l'Institut français des relations internationales, outre la défense du pays, l'armée était impliquée dans l'enseignement de l'hébreu et de la culture juive aux nouveaux immigrants ainsi que dans la construction des colonies de peuplement.

Dans l'imaginaire collectif, l'armée a servi de baromètre social. On ne devenait pleinement Israélien qu'après avoir complété son service militaire. Cette perception est renforcée par la structure même de Tsahal. Les conscrits et réservistes y jouent un rôle prépondérant. Tout citoyen adulte est tenu d'effectuer son temps dans l'armée. Les militaires de carrière forment un petit noyau chargé, entre autres, de l'entraînement des conscrits et réservistes.

Les menaces constantes qui pesaient par le passé sur les frontières d'Israël expliquent en grande partie ce rôle de premier plan de l'armée. Des conflits armés ont marqué l'histoire d'Israël en 1948, 1956, 1967 et 1973.

La perception positive de l'armée au sein de la société israélienne s'est effritée avec le temps. Le massacre de Sabra

et Chatila en 1982 au Liban, sous les yeux de Tsahal, a secoué l'unité entre la société israélienne et son armée. Tout comme l'Intifada en 1987, soulèvement au cours duquel l'armée a affronté des manifestants armés de pierres.

Dans le cas de Gaza, plusieurs Israéliens tant civils que militaires ont estimé inacceptable de s'en prendre à des populations civiles. Le fait qu'une grande partie de l'armée soit composée de conscrits et de réservistes tend à renforcer cette position. Pour ces civils, servir est une obligation plus qu'une carrière.

**Histoire d'une insoumission**

La naissance du mouvement Refuznik semble s'inscrire dans cette mouvance de désaffection des Israéliens envers l'armée. Le premier Refuznik, Gadi Algazi, refusait en 1979 de servir en territoires occupés. Il a fallu attendre jusqu'en 2002 avant de voir une opposition concertée. Un groupe de 50 militaires ont formé l'organisation Courage to Refuse et rédigé *The Combatant Letter*. Ce document a

jeté les bases du mouvement organisé d'opposition aux opérations en territoires occupés. À ce jour, 629 militaires israéliens l'ont signé et ont, par conséquent, refusé d'effectuer leur service militaire.

Ce manifeste, tout en reconnaissant le droit d'Israël à se protéger, condamne l'occupation des territoires palestiniens. Ses signataires refusent que des populations civiles soient prises en otage. Ils ne considèrent pas que l'occupation de ces territoires soit liée à la défense d'Israël. En fait, selon eux, cette occupation ne ferait qu'attiser la violence et ainsi donner un sens au mouvement terroriste dont le Hamas fait partie. ... /

GAZA...

Dans *Portraits de Refuzniks* (A voix autre, automne 2008), Alex, 21 ans, habitant de Tel-Aviv, s'exprime ainsi: « Au tout début, c'était un cruel dilemme pour moi: défendre mon pays, isolé dans sa région, ou refuser la politique d'occupation du territoire palestinien. »

Certaines réactions aux opérations de Tsahal à Gaza, plus spécialement celles d'organisations internationales, sont intimement liées aux idées avancées par le mouvement des Refuzniks.

Dans une conférence de presse tenue à New York le 29 décembre 2008, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, déclarait que « tout en reconnaissant le droit d'Israël à se défendre », il condamnait « le recours à la force excessif par Israël à Gaza ».

Amnistie internationale a dénoncé de son côté l'utilisation d'armes au phosphore blanc à Gaza. Le fait que des populations civiles subissent les contrecoups de ce conflit est une des principales dénonciations des Refuzniks.

Cependant, plusieurs pays ont eu une réaction plus tempérée: à Washington, l'ex-secrétaire d'État, Condoleeza Rice, tout en condamnant les violences, a fortement insisté sur le droit d'Israël à se défendre. Pour l'administration américaine, le Hamas est le seul responsable de cette escalade. Le Canada abonde dans le même sens. Une réaction calquée sur le discours officiel d'Israël, intraitable tant sur son droit à se défendre qu'au traitement réservé aux Refuzniks.

Ces derniers sont considérés comme des déserteurs. Ils sont traduits en Cour martiale, emprisonnés ou expulsés de l'armée. Israël semble mal à l'aise avec cette question. Notre demande d'entrevue au consulat israélien de Montréal est restée lettre morte.

Dans le même ordre d'idées, Israël paraît avoir une préférence

pour l'exemption « en douce » de conscrits ultra-orthodoxes, plutôt que de les voir publiquement dénoncer la guerre, comme le font les Refuzniks.

La question de la religion démontre une fois de plus la scission entre armée et société civile. Les religieux ultra-orthodoxes auxquels l'armée accorde une exemption du service militaire sont de plus en plus nombreux. Cela pèse si lourd qu'un projet de loi limitant ce droit à l'exemption a été présenté à la Knesset (Parlement israélien), au tournant de l'an 2000. Il a été rejeté avec l'appui de ces religieux ainsi que des Arabes israéliens, également dispensés du service.



Malgré la position officielle du gouvernement quant à leur statut de déserteurs, les Refuzniks jouissent d'un capital de sympathie dans la population. Une

brève tournée des écoles secondaires et des campus universitaires permet de mesurer l'appui à ces militaires ayant décidé de faire le mur. Cela marque bien la scission.

Les Refuzniks ont-ils eu un réel effet sur la conduite des opérations à Gaza? Pour l'armée, il s'agit d'un phénomène relativement mineur. Le potentiel militaire d'Israël étant ce qu'il est, soit plus de 160 000 militaires de carrière et 425 000 réservistes mobilisables en tout temps, les 629 signataires de la *Combatant Letter* ne pèsent pas lourd. Il est par contre juste de dire que le mouvement des Refuzniks s'inscrit dans le changement de perception de la société israélienne envers son armée. En ce sens, ce mouvement, grâce à sa visibilité, influe probablement sur le cours des événements.



Science

CES CELLULES VONT-ELLES CHANGER LE MONDE ?

I S A B E L L E B R E T O N

A quel moment débute la vie humaine? Au stade de l'embryon? En 1998, des scientifiques de l'Université du Wisconsin ont réussi à cultiver des cellules souches d'un embryon humain. Cette découverte a ouvert un monde de possibilités pour la biologie cellulaire, mais a ravivé une question controversée: pour cultiver ces cellules miraculeuses, il faut détruire un embryon; et pour certains, il s'agit de la destruction d'une vie. Or, il existe d'autres options.

Les cellules que l'on nomme « adultes » sont nécessaires à la formation de tous les tissus du corps humain et sont utilisées aujourd'hui lors de traitements thérapeutiques. Dans le laboratoire d'organogenèse de l'Hôpital du Saint-Sacrement à Québec, la chercheuse Lucie Germain et son équipe prélèvent les cellules souches de la peau des grands brûlés, les mettent en culture et les réimplantent au patient. Ces cellules, recueillies sur le patient lui-même, ne causent pas de rejet immunitaire.

En 2001, à l'Institut neurologique de Montréal, la chercheuse Freda Miller et son équipe découvrent que des cellules adultes présentes dans le derme des souris détiennent un potentiel de reproduction comparable à celui des cellules embryonnaires. Dans la revue *Cell* d'avril 2002, l'équipe de l'Institut neurologique explique que ces cellules sont plus malléables que les autres cellules adultes, qu'elles sont facilement accessibles et restent longtemps en culture. Elles peuvent, rapidement, se transformer en six types différents de cellules. Toutefois, feront-elles preuve de la même polyvalence chez les humains?

« La recherche sur les embryonnaires est nécessaire et éthiquement acceptable », soutient le bioéthicien David Roy, qui a défendu sa position dans plusieurs médias. Ces cellules au stade embryonnaire ont la capacité de se transformer en toutes les cellules du corps. Cependant, leur transplantation

engendre souvent le rejet, un problème auquel les scientifiques tentent de remédier.

La recherche à partir d'embryons en surnombre (souvent issus de la fertilisation in vitro) comme celle effectuée sur les souris est « raisonnable », d'après Christian Lanctôt, directeur des communications et du développement scientifique à l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC). Mais, l'application thérapeutique à grande échelle n'aura lieu « que si l'on trouve un moyen d'obtenir les cellules souches en grand nombre », un défi en soi.

**Une lueur d'espoir ?**

Le 9 mars dernier, le président américain Barack Obama a libéré les scientifiques en mettant fin à huit ans de restrictions sur cette recherche. En 2001, son prédécesseur, George W. Bush, avait posé un geste en faveur des milieux conservateurs chrétiens en adoptant une loi qui bloquait le financement fédéral de ces travaux et limitait l'utilisation des cellules à celles « fabriquées » avant le 9 août 2001.

Le nouveau président, Barack Obama, a tenu sa promesse électorale en signant un décret qui libère le financement public destiné à cette recherche. D'après lui, le geste de son prédécesseur freinait le développement de la recherche médicale et la capacité de rivaliser avec d'autres pays.

Cependant, la nouvelle décision touche seulement les cellules en surnombre des cliniques de fertilité, destinées à la destruction. Par conséquent, les chercheurs qui fabriquent de nouvelles lignées de cellules en détruisant d'autres embryons n'auront pas accès à ces fonds, mais devront s'adresser au secteur privé.

David Roy salue l'initiative du président et soutient que « l'embryonnaire est le modèle haut de gamme qui sert d'objet de comparaison avec les autres cellules ». Le président Obama... /

Science

CES CELLULES...

estime également que ces cellules possèdent un potentiel égalé pour soigner les maladies du cœur, le diabète, les maladies neurodégénératives comme le Parkinson, l'Alzheimer et la sclérose en plaques.

L'utilisation des cellules adultes ne pose aucun problème éthique. Toutefois elle se heurte à certaines difficultés: ces cellules sont peu nombreuses et difficiles à cultiver en laboratoire. En revanche, les cellules extraites de la peau ont un énorme potentiel, elles se cultivent facilement et sur une longue période.

Les embryonnaires l'emportent grâce à leur pouvoir de se transformer en tout type de tissus corporels, même si la transformation en laboratoire des cellules adultes est mieux maîtrisée. De plus, les embryonnaires peuvent se multiplier à l'infini alors que les « adultes » ont l'âge de la personne. En présence d'autres cellules, les embryonnaires sont plus faciles à séparer. Les cellules issues d'un embryon engendrent des problèmes de compatibilité, un inconvénient qui peut être maîtrisé avec les cellules adultes.

Conclusion de la communauté scientifique: les deux voies de recherche se complètent et doivent être poursuivies.

Vers la cellule miracle

En 2007, une équipe japonaise a réussi à reprogrammer des cellules adultes en cellules embryonnaires. Les chercheurs de l'Université de Kyoto ont injecté dans des cellules adultes quatre gènes jouant un rôle dans l'identité des embryonnaires. « On impose un nouveau programme à la cellule adulte », résume Marc-André Sirard, titulaire à l'Université

Laval de la Chaire de recherche en génomique appliquée à la reproduction animale. L'objectif est de rediriger la transformation de la cellule vers l'organe désiré. Découverte de l'année 2007 d'après la revue *Science*, ces cellules dites IPS permettent d'alimenter les recherches sur les maladies et de comprendre comment une cellule se transforme. Autre fait intéressant, elles évitent l'utilisation controversée de l'embryon, et le problème du rejet, fait valoir M. Sirard.

Par contre, ce qui se passe à l'intérieur de la nouvelle cellule reprogrammée constitue un mystère, selon *Science*, et de nom-

breuses autres découvertes seront nécessaires avant d'en arriver à guérir une première maladie.

Le spécialiste en bioéthique, M. Roy, commente: « La confiance envers le potentiel des IPS est si énorme qu'il y a un danger que des applications cliniques apparaissent trop rapidement. » Pour le spécialiste de la repro-

duction animale, M. Sirard, les IPS apporteront beaucoup et « changeront le monde dans lequel on vit ».



Critique

L'ENCERCLEMENT

La démocratie dans les rets du néolibéralisme



Ignacio Ramonet



Michel Chossudovsky



Noam Chomsky



Omar Aktouf



Susan George



Le réalisateur
Richard Brouillette

Source: www.encercllement.info

Critique

L'IDÉOLOGIE NÉOLIBÉRALE SOUS TOUTES SES COUTURES

ANNE-LAURE JEANSON

Réaliser un documentaire de 2h40 en noir et blanc sur l'histoire de la pensée néolibérale est une prouesse. Le documentariste québécois Richard Brouillette a relevé ce défi. Un film limpide et intelligent.

L'encerclement, La démocratie dans les rets du néolibéralisme est un documentaire-fleuve, d'une richesse rare. Son réalisateur et producteur, qui déclare « aimer prendre le temps d'évoluer avec une œuvre afin de l'approfondir », a mis 12 ans pour en venir à bout. Ce fil d'Ariane permet de mieux comprendre la crise financière qui agite la planète depuis quelques mois. « Né d'une révolte contre la défaite de la pensée », selon les mots de l'auteur, il décortique cette « visqueuse doctrine » qu'Ignacio Ramonet, ancien directeur du *Monde diplomatique*, qualifie de « pensée unique ».

Pour expliquer l'économie et la politique néolibérales, Richard Brouillette choisit, tout au long du film, de laisser parler les experts. Le documentaire se décompose en dix chapitres entrecoupés de tableaux noirs sur lesquels on peut lire: « Introduction », « Origines », « Au cœur du réseau néolibéral, les *think thanks* », etc. Chacune de ces séquences – du portrait général aux guerres de conquête du néolibéralisme – est présentée par des intellectuels, tels que Noam Chomsky, Ignacio Ramonet ou Susan George, qui ne sont pas nommés pour mieux concentrer l'attention sur leurs propos. Neuf cerveaux brillants, caustiques et francs, y dénoncent un abêtissement général devant la mondialisation d'un système de pensée qui place l'économie au poste de commandement.

Dépolitiser l'économie

L'économie néolibérale est une science pure, dépolitisée et amoral. Par leur pouvoir sur l'achat et la vente de devises, les banques d'affaires, les fonds spéculatifs et les fonds de pension forment un « Sénat virtuel » qui orchestre le monde. « Il est

frappant de constater à quel point chaque élément du programme néolibéral est spécifiquement conçu pour affaiblir la démocratie. « Si les capitaux peuvent circuler librement, alors on peut attaquer librement la monnaie d'un pays », souligne Chomsky.

Dominante, la pensée des maîtres possédants se retrouve relayée par les systèmes éducatifs et les médias. « Partout dans le monde, on est en train de transformer l'institution d'éducation en institution de reproduction de serviteurs du système. C'est ce qu'on appelle former des "employables". Mais aujourd'hui, est-ce qu'un Socrate serait employable ? » s'interroge Omar Aktouf, professeur de management à HEC Montréal.

Par souci d'équité, la parole est aussi donnée aux adeptes du libertarianisme, philosophie qui prône une limitation extrême des pouvoirs de l'État et le libre marché, jugé plus efficient. Martin Massé, directeur du cybermagazine libertarien *Le Québécois Libre*, pense notamment qu'« en privatisant les rivières, les industries déverseraient leurs polluants uniquement là où les propriétaires l'autoriseraient, moyennant des taxes. Cela inciterait les entreprises à réduire leurs déchets. »

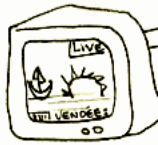
Dans ce documentaire d'une grande simplicité formelle, réalisé en format 16 mm, la tension dramatique s'impose comme dans un film d'Hitchcock – en partie grâce à la musique d'Éric Morin. *L'encerclement* de la pensée et de la démocratie par le néolibéralisme se resserre petit à petit, d'abord sur les pays pauvres. Richard Brouillette, critique et pédagogue, espère contribuer à « remettre en question les fondements de cette idéologie néfaste et à la faire reculer ».

Ann-Laure Jeanson
annelaure.jeanson@umontreal.ca



Caricature

VENDEE Globe au Gym



VENDEE Globe entre amis



VENDEE Globe



Alain Thérout
alain.theroux@gmail.com



Billet d'humeur

LARGUEZ LES AMARRES!

L E S L I E D O U M E R C

Vous n'êtes peut-être pas au courant, mais le Vendée Globe touche à sa fin. Affalez la grand-voile, repliez le foc et le spi, prêt à amarrer. Le skipper français Michel Desjoyeaux est arrivé de son tour du monde à la voile en solitaire après 84 jours de rodéo marin.

Devant les milliers de caméras qui l'attendaient aux Sables-D'Olonne, le vainqueur s'est dit « heureux et fatigué ». On n'a pas su s'il était soulagé de toucher enfin la terre ferme ou déjà nostalgique des embruns du large.

Moi, on ne m'a pas posé la question, mais je peux vous le dire: je suis terriblement soulagée. Soulagée de faire une pause avec le Vendée Globe. Il faut dire que je l'ai vécu à part entière, ce Vendée Globe, du moindre clapotis aux terribles démâtages en pleine mer. Il se trouve que j'ai un groupe d'amis totalement vendu à la cause des tourdumondistes (le mot sera bientôt dans le dictionnaire). Ils ont pris l'événement très au sérieux, trop au sérieux, j'ai envie de dire: dès qu'il était question de Vendée Globe, mes amis se transformaient en fous furieux. Le genre de personne qui rafraîchît les résultats de la course toutes les huit minutes, qui se lève la nuit pour avoir des nouvelles de son skipper préféré, qui crée un blogue, un groupe *Facebook* pour l'occasion, bref, des vrais de vrais. Lors de nos soupers hebdomadaires, il y avait toujours une bonne partie de la soirée où le Vendée Globe entrait en scène, éclipsant tout autre semblant de conversation:

« T'as vu Guillemot, il a perdu sa quille au milieu de l'Océan Indien et il a refusé d'abandonner. La claaaasse!

- Ouais, il sauve juste l'honneur, parce qu'avec des vents de force 8 à bâbord, de toute façon, il ne peut pas faire plus que du 6 nœuds, il est cuit.

- Et toi, il en est où ton bateau?

- J'ai passé la troisième porte de justesse, je suis à 200 miles du second, j'ai la grosse pression là, tsé. »

Parce que oui, élément très énervant, sur ce merveilleux site du Vendée Globe, monsieur et madame Tout-le-monde peuvent piloter virtuellement un superbe voilier de course.

Stop! C'en est trop, j'ai déjà bu la tasse dix fois avec leur nouveau jouet. Et l'abus d'eau salée a le don de me mettre de mauvaise humeur. Participer à un grand événement sportif derrière son ordinateur: quelle hérésie! À quand un affrontement entre les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs de Toronto à coup d'ardent tapotage de clavier et de multiples clics de souris? Vous me direz, et les jeux vidéos? Le phénomène du sportif en pantoufle n'est pas nouveau, et le succès de la Wii de Nintendo n'a fait que l'amplifier. Sauf que quand on sue devant sa console, on garde en tête que c'est un jeu, un agréable passe-temps sans grand rapport avec la réalité. Mais associer un de ces jeux en ligne en temps réel et en lien direct avec l'événement sportif lui-même, ça mêle tout.

Mon ami tourdumondiste virtuel qui avait passé la troisième porte de justesse est arrivé à bon port avec 6 heures et 28 minutes d'avance sur Michel Desjoyeaux. « C'est pas juste, c'est moi qui aurais dû avoir le champagne, le chèque et les honneurs », m'a-t-il dit pour rire. Seulement voilà, je le connais, il ne rigolait pas tant que ça.

Je m'en remets à Dieu-Microsoft et au Google-être-suprême pour poser la question suivante: va-t-on tous devenir des sportifs du web 2.0? Des vainqueurs de grand chelem version *Second Life*?

Leslie Doumerc
leslie.doumerc@gmail.com



Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Dany Dion

Adjoints à la rédaction : Julie Lévesque, Isabelle Rainville, Alice Trudelle, Anne-Laure Jeanson, Arthur Lacombe, Leslie Doumerc

Pupitreux : Normand Bélisle

Collaborateurs : Anne-Laure Jeanson, Alain Thérroux, Sylvain Dufault, Isabelle Breton, Leslie Doumerc

Chef réviseur : Anne Charpentier

Révision : Marie Léger, Fabiola Fouron, Olivier Laniel, Cindy Gilbert, Mélanie Saint-Onge

Superviseur : Jean-Claude Leclerc

Avis aux collaborateurs

Vous voulez participer au prochain numéro ?

Envoyez-nous un texte de **3500 ou 7000 caractères espaces comprises**, police *Times New Roman*, 12 points à double interligne, pas d'alinéa.

Indiquez le titre de votre article dans la case objet de votre courriel adressé à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article qu'il jugera tendancieux, litigieux ou au contenu inexact. Il se réserve également le droit de corriger tout texte qui lui sera soumis.

Commentaires, questions ou suggestions ?

Écrivez-nous à : **lereporter@ageefep.qc.ca**

Le Reporter en ligne:

<http://www.ageefep.qc.ca/html/reporter.php>

Prochaine tombée: 24 avril 2009

Un endroit pour vous réunir ?

Café La Brunante, 3200 Jean-Brillant, 2^e étage